



CONSEIL MUNICIPAL DU 23 FEVRIER 2017

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

N° 11.2017

Nombre de membres :

Afférents au Conseil municipal : 29
 En exercice : 29
 Qui ont pris part à la délibération : 24 Pour : 24 Contre : 0

Date de la convocation : 16 février 2017

L'an deux mille dix sept et le vingt trois février à dix huit heures trente minutes, le Conseil municipal de la Commune d'AUCAMVILLE s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sur convocation régulière, sous la présidence de Monsieur ANDRE, Maire.

Présents : MM. ANDRE. MONTAGNER. FERRARI. GADEN. Mmes BALAGUE. DETUYAT. SOULIER. VIGNE DREUILHE. MM. DUBLIN. MANERO. MUSARD. RICAUD. VICENS. Mmes ARMENGAUD. LABORDE. PONS. MM. IGUNET. THOMAS. VALMY. Mmes ALEXANDRE. DENES. VERNIER.

Pouvoirs : M. BOISSET à Mme DETUYAT. M. PEGOURIE à M. GADEN.

Absents excusés : MM. BOISSET. PEGOURIE. POUVILLON. Mmes FABREGAS. FOISSAC. ESTAUN. OVADIA.

Secrétaire de séance : M. MANERO.

Objet de la délibération : DECISIONS PRISES PAR LE MAIRE DANS LE CADRE DE L'ARTICLE L 2122.22 DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES

Exposé :

Le Maire doit rendre compte à chacune des réunions obligatoires du Conseil municipal des décisions qu'il a prises par délégation du Conseil municipal.

Décision :

Le Conseil municipal,

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L 2122.22 et L 2122.23,
 Vu la délibération n°136.2015 en date du 15 décembre 2015 par laquelle le Conseil municipal d'Aucamville confie au Maire un certain nombre d'attributions,
 Entendu l'exposé de M. ANDRE, Maire, et après en avoir délibéré,

Décide

Article unique : de prendre acte de la communication des décisions suivantes :

<i>Champs de délégation</i>	<i>N° décision</i>	<i>Date</i>	<i>Objet</i>	<i>Montant</i>
Tarifs	DEC 3.2017	19 janvier 2017	Concerts festival de guitare	Divers tarifs
	DEC 4.2017	19 janvier 2017	Sortie cultur bus du 14 mai 2017	3.50 €
				5 €
				20 €

<i>Champs de délégation</i>	<i>N° décision</i>	<i>Date</i>	<i>Type marché</i>	<i>Objet marché</i>	<i>Titulaire</i>	<i>Montant</i>
Marchés et accords-cadres	DEC 1.2017	13 janvier 2017	Marché à procédure adaptée	Missions de contrôle technique et coordination en matière de sécurité et de protection des travailleurs pour l'extension de l'école Nicolas Poussin	- lot 1 : mission de contrôle technique : BTP Consultants - lot 2 : mission de coordination sécurité protection santé : QUALICONSULT	- lot 1 : 9 500 € HT - lot 2 : 3 570 € HT
	DEC 2.2017	13 janvier 2017	Marché à procédure adaptée	Gros œuvre et démolition aménagement futurs ateliers municipaux	THOMAS et DANIZAN	99 330.88 € HT

-

Le Maire,
Gérard ANDRE

Document signé électroniquement

Accusé de réception en préfecture
031-213100225-20170223-23022017_11-DE
Reçu le 28/02/2017
Signé par serialNumber=0002,CN=Gerard ANDRE,T=MAIRE D'AUCAMVILLE,OU=DIRECTION GENERALE,OU=0002 21310022500019,OU=MAIRIE D'AUCAMVILLE,O=MAIRIE D'AUCAMVILLE,L=SAINT ALBAN,C=FR Commune d'Aucamville – 31140
27/02/2017



AUCAMVILLE